



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 27.02.2024
Visible par le public jusqu'au: 27.04.2024
Numéro de publication: UP04-0000005842

Entité de publication
Port-franc de Martigny SA, Chemin de Saragoux 16, 1920 Martigny

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Port-franc de Martigny SA

Organisation concernée:
Port-franc de Martigny SA
CHE-107.914.491
Chemin de Saragoux 16
1920 Martigny

Indications concernant l'assemblée générale:
27.03.2024, 10:00 heures, Rue de Saragoux 16 - 1920 Martigny
bureau 2^{ème} étage

Texte d'invitation/ordre du jour:
CONVOCAATION - Port Franc de Martigny SA à Martigny

Les actionnaires de la société Port Franc de Martigny SA à Martigny sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le **mercredi 27 mars 2024 à 10h00** au Bureau de Port-Franc à Martigny (salle au 2^{ème} étage) pour statuer sur l'exercice 2023.

L'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration est le suivant :

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06.06.2023
3. Rapport d'activité 2023
4. Lecture des comptes
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Acceptation des comptes
7. Décharge au Conseil d'Administration
8. Nominations statutaires

- Conseil d'Administration (démission/ nomination)

- Organe de contrôle

9. L'offre de rachat des participations minoritaires

10. Divers

La consultation des comptes est disponible au bureau du Port Franc – 2ème étage.

BULLETIN VALAIS WALLIS

Martigny, le 26 février 2024

Madame, Monsieur,

Ci-dessous le texte que nous souhaitons faire paraître en date la plus proche.

Nous vous laissons le soin de nous confirmer la parution de ce texte, et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

PORT-FRANC de MARTIGNY SA
Nadia Vassilieva

CONVOCAATION - Port Franc de Martigny SA à Martigny

Les actionnaires de la société Port Franc de Martigny SA à Martigny sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le **mercredi 27 mars 2024 à 10h00** au Bureau du Port-Franc à Martigny (salle au 2^{ème} étage) pour statuer sur l'exercice 2023.

L'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration est le suivant :

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06.06.2023
3. Rapport d'activité 2023
4. Lecture des comptes
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Acceptation des comptes
7. Décharge au Conseil d'Administration
8. Nominations statutaires
 - Conseil d'Administration (démission/ nomination)
 - Organe de contrôle
9. L'offre de rachat des participations minoritaires
10. Divers

La consultation des comptes est disponible au bureau du Port Franc – 2ème étage.

Le Conseil d'administration
Nadia Vassilieva
Administratrice